

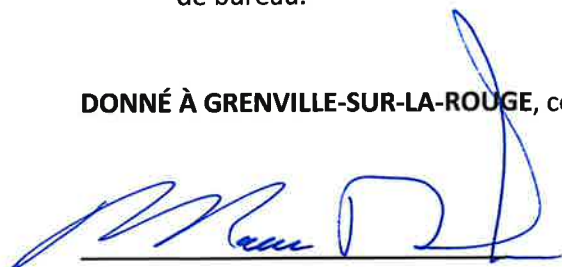
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution 2021-11-400 adopté en vertu du règlement numéro RU-943-09-2021 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), portant sur l'immeuble sis au 149A à 149D, Lac Papineau, sur le lot 6 095 036 du cadastre du Québec (ci-après l'immeuble).

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit :

1. Que le conseil municipal, lors de la séance extraordinaire tenue le jeudi 25 novembre 2021, a adopté le premier projet de résolution numéro 2021-11-400 visant à permettre, pour l'immeuble, certaines dérogations au règlement de zonage numéro RU-902-01-2015 de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.
2. Que l'objet du projet de résolution consiste à autoriser, nonobstant les usages permis dans la zone RU-13, d'ériger un bâtiment de 2 étages avec 8 chambres à louer de type studio.
3. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **14 décembre 2021 à 17h30**, au 88, rue des Érables, à Grenville-sur-la-Rouge. L'objet de l'assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet de résolution. Au cours de cette assemblée publique, le projet de résolution sera expliqué.
4. Le premier projet de résolution 2021-11-400 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
5. Le premier projet de résolution 2021-11-400 s'applique à la zone RU-13. La description complète ainsi que le plan de la zone peuvent être consultés à l'hôtel de ville, situé au 88, rue des Érables, pendant les heures d'ouverture de bureau.
6. Toute personne intéressée peut consulter le premier projet de résolution 2021-11-400 et en obtenir une copie à l'hôtel de ville, situé au 88, rue des Érables, pendant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE, ce 30 novembre 2021.



Marc Beaulieu
Directeur Général et Greffier